



Litige avec un gérant de paintball

Par **AmplaY**, le **11/10/2009** à **18:54**

Bonjour, rnrn Il y a peu près deux mois de cela, moi et quelques amis avons décidé de se faire un après midi Paintball pour finir les vacances en beauté. rnrn J'ai donc cherché sur internet, une bonne semaine à l'avance, un Paintball proche de chez moi. Après quelques minutes de recherche j'en ai trouvé un. Sur leur site internet j'ai trouvé facilement le lieu et le numéro de téléphone, et j'ai aussi vu qu'il n'était pas nécessaire de réserver pour pouvoir jouer. rnrn Une semaine plus tard donc, on se retrouve tous devant le paintball à l'heure d'ouverture (14h), on attend, ..., on attend, ... à 14h30 toujours aucun signe d'activité. Je compose donc le numéro trouvé sur le site internet, je tombe sur le gérant, lorsque je lui demande pourquoi le paintball n'a toujours pas ouvert il me répond que cela faisait un mois qu'il n'était plus à l'endroit où nous attendions (l'adresse indiquée sur leur site internet donc). Sur le coup j'ai eu du mal à comprendre, ce jour-là il faisait très chaud, cela faisait une demi-heure qu'on attendait en plein soleil, rien à l'extérieur du bâtiment ne laissait présager qu'il était fermé. J'ai donc répondu, très poliment, sans m'énerver, peut-être sur un ton un peu ironique, "Et bien il sera peut-être temps de mettre à jour votre site internet !" en lui expliquant ma situation. Et là il semble qu'il l'ait très mal pris, il m'a dit que si ça ne me convenait pas on pouvait aller ailleurs, et il me raccroché au nez. rnrn J'ai essayé à plusieurs reprises de le rappeler, mais il ne répondait plus, et de mes amis a essayé, et a réussi à l'avoir, il lui a simplement demandé où se trouvait le Paintball maintenant, et il a reçu comme réponse "A vous êtes avec l'autre là (parlant de moi), moi je ne donne pas l'adresse de mon paintball aux gens qui me parlent mal" et il a de nouveau raccroché et il n'a plus jamais répondu. rnrn Je voulais donc savoir lequel de nous deux était en tort, lui n'avait pas son site à jour et refusé de nous indiquer l'emplacement de son Paintball parce que je lui aurais mal parlé, et moi je lui est simplement fait la remarque qu'il aurait dû mettre à jour son site (et ce sans lever le ton et sans lui manquer de respect !). rnrn Voilà, donc selon vous, avez-ils le droit de refuser de dire où son Paintball se trouvait juste pour un reproche ? rnrn Merci d'avance. AmplaY ;-)

Ps: On a finalement réussi à trouver son paintball grâce à internet, je pu aussi m'expliquer avec lui, mais la conversation à

bien sur tourné en rond...

Par **frog**, le **11/10/2009** à **19:26**

[citation]avez t'il le droit de refuser de dire où son Paintball se trouvait[/citation]rnOui.

Par **AmplaY**, le **11/10/2009** à **20:24**

Claire, nette et précis ^^ Merci de votre réponse.rnrnPersonnellement je pensé qu'il fallait une raison valable, par exemple du vandalisme ou autre.